



DÉCLARATION PRÉALABLE
Commission Académique d'Action Sociale
mercredi 6 juillet 2022

Monsieur le Recteur, Madame la Secrétaire Adjointe, Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, la population française subit de plein fouet l'inflation. L'INSEE a annoncé sa progression à 5,2 % et probablement bien au-dessus dans les prochains mois. Juste avant les élections présidentielles, le gouvernement a dû concéder le fait que cette inflation justifiait désormais le dégel de la valeur du point d'indice. Et au 1er juillet 2022, les agent.e.s de la Fonction Publique devraient bénéficier d'une augmentation du point d'indice à hauteur de 3,5 %, très en deçà de l'inflation. La FSU considère ceci comme une étape insuffisante qui en appelle une autre sans délai, tant cette augmentation est en décalage avec la réalité de l'évolution du coût de la vie.

C'est dans ce contexte de forte inflation, et donc de difficultés accrues des agents, que nous nous réunissons aujourd'hui pour la Commission Académique d'Action Sociale plénière de l'académie de Rennes.

D'ailleurs, les chiffres sont parlants : augmentation du nombre de secours déjà versés en 2022, hausse des montants attribués et fort pourcentage d'assistant.e.s d'éducation et d'AESH bénéficiaires des secours. Cela conforte le fait que ces personnels restent précaires et qu'ils devraient bénéficier d'une forte revalorisation salariale. D'autre part, l'évaluation des situations et les montants attribués en CPAS ne devraient pas être limités à la dotation globale et au nombre de dossier, mais bien en fonction de la situation personnelle et individuelle de l'agent, quitte à abonder le budget en conséquence, sachant que depuis plusieurs années tous les crédits ne sont pas consommés.

De plus, nous constatons bien une augmentation de la dotation d'action sociale 2022 de 7%. Elle anticiperait une hausse des dépenses par rapport à celles de 2021. Nous savons par ailleurs qu'à compter de la rentrée scolaire 2022, la PIM restauration augmentera de 7% et que l'indice plafond sera revalorisé (IM 534 au lieu de 480 actuellement). Malgré tout, la FSU considère que cette dotation est insuffisante compte tenu du contexte actuel.

La FSU demande depuis plusieurs années un abondement du budget ASIA et notamment la création d'un groupe de travail pour étudier la mise en place de nouvelles ASIA pour lesquelles nous serons force de proposition. Lors de notre dernière CAAS du mois de Mars 2022, vous aviez admis prendre en compte notre demande et avoir une discussion préalable avec le Recteur et le Secrétaire Général, qu'en est-il ?